Fiche méthode

COMMENT GÉRER L'INFORMATION POUR LE PILOTAGE DES SERVICES DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ?

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Une organisation de producteurs a pour vocation de répondre aux besoins des producteurs membres par la mise en œuvre de services.

Pour fonctionner, une organisation de producteurs s'appuie sur deux organes :

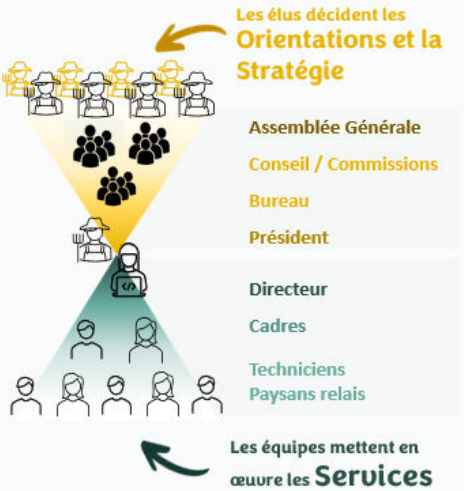

Entre la décision et l'opération, il est nécessaire d'avoir une bonne gestion et circulation de l'information. Les outils et la méthode que chaque OP va mettre en place pour gérer l'information constituent le **système d'information**.

Un système d'information se définit selon trois paramètres :

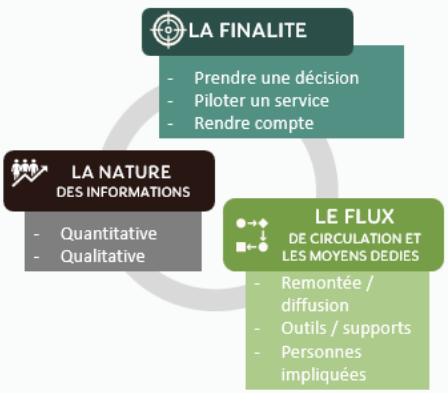

ÉTAPES POUR GERER UN SYSTÈME D'INFORMATION

1 CLARIFIER L'OBJECTIF RECHERCHÉ SELON LES BESOINS

Une organisation de producteurs peut vouloir collecter de l'information pour :

- Aider ses membres à faire des choix
- S'organiser collectivement pour accéder à un service : approvisionnement, logistique, commercialisation…
- Créer de la référence et faire de la veille pour mieux conseiller les membres ou défendre leurs intérêts
- Apprécier la satisfaction de ses membres

Selon cet objectif, l'OP doit identifier les données dont elle a besoin, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives :

Données agronomiques	Volumes produits et vendus	Qualité des produits	Prix / Marge	Situation financière de l'OP	Avis, besoins

2 ORGANISER LA COLLECTE DE L'INFORMATION

- Qui collecte l'information : paysans relais, techniciens, élus etc…
- Comment la personne est identifiée ? Est-elle formée ? Indemnisée ?
- A quelle fréquence l'information est-elle collectée ? Et quand ?
- Comment l'information est collectée : enquête par téléphone, visites de terrain, réunions ?
- Avec quels outils et quels support l'information est enregistrée et transmise : cahier, téléphone, SMS, base de données… ?
- Combien coûte le dispositif de collecte d'information et qui le finance ?

3 ANALYSER ET SYNTHETISER L'INFORMATION

La compilation de l'information est assurée à l'échelle d'un service ou d'une OP, à l'aide de registres et/ou d'une base de données informatique. L'information est ensuite analysée et synthétisée pour en produire des données utiles à la décision (évolutions dans le temps, répartition géographique, etc.). Elle peut être présentée dans des tableaux et graphiques simples et accessibles.

4 DIFFUSER L'INFORMATION POUR DECIDER

- **A L'ECHELLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

C'est le cas des services d'information sur les marchés (par exemple, le SIEL à Madagascar), la météo, les alertes parasitaires etc… L'information est transmise par plusieurs canaux : SMS, mail, tableau d'affichage…

- **A L'ECHELLE DE L'ORGANISATION DE PRODUCTEURS**

L'analyse de l'information permet d'alimenter les instances de pilotage de services ou de l'OP à des fréquences variables : réunion technique, conseil d'administration, commission, assemblée générale. Les équipes rendent compte aux élus. Le débat autour de ces tableaux de bord permet d'apporter des améliorations au service, de se développer, etc… et de décider (vente, déploiement géographique, etc.) !

Madagascar – Formation de paysans relais à l'usage du téléphone portable

Madagascar – Tableau d'affichage du système d'information économique des légumes du Ceffel

Burkina Faso – Comité de pilotage des coopératives de Niébé

LES FONDAMENTAUX À RETENIR

Mettre en place un dispositif léger répondant à un besoin concret	Créer un climat de confiance au sein de l'OP pour accepter de partager l'information	Former les acteurs impliqués dans le dispositif et s'assurer de leur engagement
• Collecter de l'information pertinente, en réponse à un besoin • Limiter le volume d'information à l'indispensable et simple d'accès • Utiliser des outils accessibles à la base : cahiers, téléphone ou smartphone • Veiller à une transmission rapide de l'information pour des décisions efficaces	• Être transparent et clarifier le rôle de chacun pour qu'il n'y ait pas de doute ou d'inquiétude sur le partage d'informations au sein de l'OP. • Utiliser l'écrit pour transmettre l'information et pour mieux contrôler la fiabilité de l'information transmise. Cela peut se traduire par la rédaction de procédures ou de charte d'engagement	• Ceux qui collectent : paysans relais, techniciens • Ceux qui analysent : savoir interpréter les données et les synthétiser dans des tableaux de bord simples offrant une vision claire de la situation. • Ceux qui décident : rester au contact de sa base, et ne pas se fier seulement aux tableaux de bord. Être rigoureux dans le processus de décision.

Des informations **U**tiles, **U**tilisables, **U**tilisées

PAROLES DE PROFESSIONNELS

« Dans notre coopérative, on ne peut pas pendre une décision sans avoir consulté l'ensemble des membres. Il faut qu'ils nous voient sinon, même si la décision est votée formellement, elle peut ne pas être appliquée et on n'aura pas avancé »

« L'important, c'est de savoir interpréter l'information et de prendre des décisions avec les autres outils d'aide à la décision »

« L'accès à l'information est important pour le CA. C'est le rôle de l'équipe technique, qui prépare les réflexions, et mobilise l'expertise nécessaire. Mais l'administrateur doit aussi s'informer. C'est sa responsabilité. Il doit connaître son secteur, et être en lien permanent avec sa base. »

v1 – Sept 2022

AFD

Pack conseil « Mieux s'organiser »